

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Band: 3 (1943)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. Administration

1. Organes.

a) Membres.

Le nombre des membres a encore augmenté cette année et s'élève actuellement à 231 contre 224 à la fin de 1942. Par contre, les contribuants volontaires ont diminué de 42 à 37. En raison de la situation actuelle, aucune action spéciale n'a été entreprise pour recruter de nouveaux membres ; ces résultats peuvent donc être considérés comme réjouissants.

La 3^e Assemblée générale s'est réunie le 25 mai 1943 à l'Hôtel de Ville de Berne. Elle a marqué les

vingt-cinq ans d'existence d'un Office national de propagande touristique.

Cette assemblée, très fréquentée cette année également, fut présidée par M. le conseiller national D^r h.c. A. Meili. Avant de passer à l'ordre du jour, elle rendit hommage aux grands mérites des fondateurs et des membres des organes de direction du précédent Office national suisse du tourisme, qui assistaient nombreux, en qualité d'invités, à cette séance. Les comptes de l'année 1942 et le deuxième rapport annuel furent ratifiés après lecture des exposés détaillés de MM. les Directeurs Bittel et Thiessing sur l'activité actuelle de l'Office central suisse du tourisme. Elle prit également connaissance des diverses mutations survenues dans le Comité et nomma un contrôleur des comptes suppléant.

b) Comité.

En 1943, le Comité tint une première séance de deux jours, les 12 et 13 avril, à Sierre et Crans. Les derniers films de l'O.C.S.T. furent projetés au cours de l'après-midi de la première journée, tandis que la séance administrative

avait lieu le lendemain à Crans. Après l'adoption des comptes et du rapport annuel de 1942, le Comité a discuté de manière approfondie la question de notre propagande en Amérique du Nord et du Sud. Le Comité s'est particulièrement intéressé et a assuré son appui aux actions destinées à renforcer notre propagande en faveur des valeurs intellectuelles de notre pays, prévues dans notre programme d'activité de 1943, accepté avec le budget de cette même année. Les questions suivantes furent discutées au cours de la partie administrative : le statut de différents membres, l'affiliation du personnel à la Caisse fédérale d'assurance, les mutations, les propositions à faire à l'Assemblée générale pour l'élection d'un suppléant aux contrôleurs des comptes. Enfin, le recours contre le Bureau, qui avait refusé l'admission d'un membre, a été rejeté.

Au cours de sa deuxième séance, tenue le 10 décembre à Berne, le Comité adopta le rapport de la Direction sur l'activité de l'O.C.S.T., ainsi que son programme d'action pour l'hiver 1943/44. A la suite de la démission unanimement regrettée de M. le conseiller d'Etat Ed. Fazan, le Comité a nommé membre du Bureau et vice-président de notre Office, M. Antoine Vodoz, conseiller d'Etat du canton de Vaud.

c) Bureau.

A côté de la préparation des délibérations du Comité, le Bureau, dans ses cinq séances, s'est efforcé principalement de fixer les sphères d'activité de l'O.C.S.T., soit, d'une part, de les étendre à une collaboration avec le délégué pour la création de possibilités de travail et, d'autre part, d'en arrêter la délimitation par rapport à la propagande générale et politique. Il a voué toute son attention à l'organisation de l'O.C.S.T. à l'étranger et en a fixé la structure sur les continents américains. Il discuta, en même temps, les dispositions à prendre pour le personnel. Dans le domaine administratif, le Bureau a terminé la liquidation de la Centrale suisse du film, a fixé, sur une base nouvelle, nos relations contractuelles avec la Société suisse des hôteliers et a mis au point différentes questions relatives au statut des membres, restées pendantes depuis la fondation de l'O.C.S.T.

2. Personnel.

L'organisation du service du matériel et des photographies, l'édition redevenue mensuelle de notre revue, l'urgente nécessité de renforcer notre service de comptabilité nous ont obligés à augmenter le personnel du siège de Zurich. Le personnel masculin et féminin a accompli 880 jours de service actif en 1943. Pour assurer la régularité de nos travaux, nous avons engagé des aides temporaires. Le personnel du siège auxiliaire n'a pas varié, tandis que celui des agences s'est quelque peu accru en raison de la réouverture de l'agence de Paris et de la reprise, par l'agence de Berlin, de l'administration du service de devises de voyage pour les Suisses établis en Allemagne. A la fin de 1943, le personnel était le suivant :

Zurich, en plus des deux		
directeurs	27	(23)
Siège auxiliaire de Lausanne.	5	(5)
Agences	52	(45) dont deux em-
		ployés occupés en partie
		au service de nos repré-
		sentants diplomatiques.

M. le directeur Bittel, M. Niederer, directeur-adjoint, et M. le Dr Senger, chef de section, qui avaient commencé leur activité à l'Office national suisse du tourisme le 1^{er} décembre 1933, ont fêté, en 1943, leur dixième anniversaire au service de notre institution.

3. Finances.

L'état des finances ne donne lieu cette année à aucune remarque spéciale.

Le paiement des cotisations des membres fut normalement effectué et totalise les montants ci-après :

Cotisations dues, non compris celles de la	
Confédération, des institutions et admi-	
nistrations fédérales	Fr. 274.310
Contributions volontaires	» 3.660
Total de l'actif	Fr. 277.970
Paiements effectués jusqu'à fin 1943 . . .	» 273.520